

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018**

Délibération : **N° 2018-11-119**
 OBJET : **DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT A LA COMMISSION
CADRE DE VIE DE LA CCEG**
 Nomenclature : **5.3.1**

En exercice : 29 membres
Présents : 23
Pouvoirs : 4
Absent : 1
Votants : 28
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le dix-neuf novembre deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le neuf novembre deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Michel RINCE donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU, Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le membre absent : Chantal PERRUCHET, Soumaya BAHIRAEI

Rapporteur : Monsieur Alain ROYER

Dans le cadre de l'élaboration du projet de mandat d'Erdre et Gesvres, différentes commissions et conseils ont été créés au sein de la communauté de communes pour sa mise en œuvre.

Considérant que la commission Cadre de vie est composé de 24 membres élus soit 2 par communes dont la moitié sont des élus communautaires,

Considérant que M. Emmanuel RENOUX est membre de cette commission Cadre de vie en tant qu'élus municipal et communautaire,

Considérant la demande de M. Michel RINCE ne plus être membre de la commission Cadre de vie,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- DE DESIGNER Aurora ROOKE, élue municipale, membre de la commission Cadre de vie en remplacement de M. Michel RINCE.

Le conseil municipal prend acte.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 19 novembre 2018
 Le Maire, Alain ROYER.

